PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE EN GUINEE

Financement : Banque Mondiale (P164184)

AVIS D'APPEL A PROJETS PDACG DANS LE CADRE DU SOUS PROJET PRODUCTION DE REJETS D'ANANAS

N° AP/003/MAGEL/PDACG/Aout 2023

Contexte

La République de Guinée a bénéficié d'un financement de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don/crédit pour effectuer des paiements au titre de la sous composante 2.2 (financement de l'investissement privé pour des chaînes d'approvisionnement inclusives). Ce financement se fera à travers un mécanisme de Subventions de Fonds de Contrepartie du Projet (FSCP).

Le FSCP contribue à créer des conditions favorables pour le développement de l'agrobusiness en Guinée. Il a pour objectif d'aider les investisseurs privés, dans les chaînes de valeur des filières prioritaires ciblées par le PDACG, à améliorer leur accès aux investissements à travers des Guichets de cofinancement de sous projets.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, à travers le PDACG, se propose par le présent appel à projets d'appuyer la multiplication de rejets d'ananas par des entrepreneurs pour l'accroissement de la production d'ananas en Guinée. C'est dans ce cadre qu'il lance cet appel à projets pour identifier et sélectionner les futures entreprises bénéficiaires de la subvention de contrepartie pour (sous-composante 2.2) la réalisation de cette initiative.

Le présent appel à projets vise la production de 12 000 000 de rejets d'ananas de qualité avec une base de multiplication de 2 400 000 souches (voir modalités ci-après). Cette initiative mobilisera le Guichet C du PDACG pour soutenir des entrepreneurs et prioritairement des jeunes et femmes.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Financer des plans d'affaires de projets de production rejets d'ananas sur une superficie par entreprise d'au moins 3000 m^2 dans le principal bassin de production d'ananas, couvert par le projet (région de Kindia) ;
- Appuyer la mise en œuvre des opérations de multiplication de rejets à travers des conventions de partenariat avec les structures sélectionnées ;
- Soutenir le bon déroulement des opérations à travers un encadrement technique du Centre de Recherche Agronomique de Foulaya (CRAF) à Kindia, sous la coordination de la Direction Générale de l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG).

Critères d'éligibilité et de sélection

Seront éligibles au présent appel à projets, tout sous-projet présenté par un :

- Porteur de projets créateurs de valeur ajoutée locale
- Jeune et femme, considérés comme constituant un groupe vulnérable
- Investisseur privé
- Producteur

Individuellement ou organisés en :

- Micro et Petite Entreprise,
- Associations, coopératives, unions, groupements ou GIE
- Associations et organisations professionnelles
- Structures légalement constituées

Remplissant les critères d'éligibilité ci-dessous :

(i) Être un promoteur d'un sous-projet associé à la chaine de valeur agricole ananas sur les corridors du projet et dans les bassins de production d'ananas ;
(ii) Justifier une existence d'au moins deux (2) ans d'activités dans la chaine de valeur ananas (Guichet C) ;
(iii) Être légalement autorisé à faire des affaires en Guinée en vertu des lois en vigueur du pays ;
(iv) Justifie d'un acte de disponibilité foncière (personne physique ou morale) pour une superficie cumulée d'au moins un (1) ha en vue d'une pratique d'assolement nécessaire ;
(v) Être légalement constitué et reconnu (joindre agrément, autorisation d'exercice)

Toutes les propositions doivent être rédigées suivant les modèles et canevas de plan d'affaires déjà prédéfini. Celles rédigées à la main et/ou avec un autre canevas ne sont pas acceptées.

Les dossiers (Avis, dossiers d'appel à projet, formulaires de soumission et canevas de rédaction du plan d'affaires et autres documents à remplir et à soumettre) sont téléchargeables sur le site web de l'APIP et le journal des appels d'offres (JAO).
Le dossier d'appel à projets peut être retiré également auprès de L'UCEP, des directions préfectorales de l'agriculture et de l'élevage du Centre de recherche agronomique de Foulaya, Fédération des planteurs de fruits de la Basse Guinée à Kindia, UGPAM à Maférinyah.

La date de dépôt des dossiers de projets (formulaire rempli sous pli fermé contenant une copie numérique sur clé USB) est fixée **au plus tard le Lundi 28 Août 2023 à 15h 00 mn**, contre remise d'une attestation de dépôt, au siège de **l'Unité de Coordination et d'Exécution du PDACG, sis au Quartier Cameroun, Immeuble Feela, 5ème étage, Commune de Dixinn, Conakry**.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'Unité de coordination et d'exécution du projet : téléphone **: (+224) 622 04 18 17** ou le **628 89 66 80** tous les jours ouvrables de **09 heures à 16 heures**. Email : **infopdacgap@gmail.com**.

Conakry le, 11 août 2023

Le Coordonnateur National

Proj. Dév. Agric. Comm en Guinée
Le Coordonnateur National
PDACG

Ousmane BAH